

## ÉTUDES BRETONNES

## MARION DU FAOUCET

(Suite<sup>1</sup>.)

## CHAPITRE VI

## IV

Mais n'y aurait-il pas eu, à une époque rapprochée de celle où vécut Marion, mais avant elle, et de l'autre côté de Carhaix, au voisinage du Squiriou, par exemple, une autre voleuse de grands chemins du nom de Marie ? Celle-ci aurait-elle tué, assassiné ? La postérité aurait-elle confondu les deux Maries ? Et la dernière aurait-elle ajouté à sa renommée, comme un sanglant héritage, la renommée de sa devancière ?

Notre savant confrère M. Luzel, s'il n'a pas résolu le problème, que du reste il ne se posait pas, en a du moins préparé la solution.

Au tome I<sup>er</sup> de ses *Gwerziou Breiz-Izel, Chants populaires de la Basse-Bretagne*<sup>2</sup> il annonce un *gwerz* recueilli dans l'évêché de Tréguier<sup>3</sup> sous le titre de *Maria Charlès*. Au tome II, il donne deux variantes de ce *gwerz* sous le titre de *Marquerite Charlès*<sup>4</sup> et un autre *gwerz* faisant suite au premier et intitulé *les Rannou*<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Voir les livraisons précédentes.

<sup>2</sup> Volume publié en 1868 et couronné par l'Institut, au concours de 1869. P. 539.

<sup>3</sup> Dont la limite ouest, comme on sait, était la rivière de Morlaix.

<sup>4</sup> Volume publié en 1874. P. 75 et 80.

<sup>5</sup> P. 83.

La première ballade est l'histoire d'une voleuse de grands chemins qui exerçait son industrie dans le triangle formé par Carhaix, Morlaix et Lannion. Ce territoire comprend la *lieue de grève*, à l'endroit où la route de Morlaix à Lannion contourne la baie Saint-Michel.

Comme l'antique OEdipe, Marguerite Charlès<sup>1</sup> a tué son père sans le connaître ; elle ne se rend compte de sa fatale méprise qu'en voyant le bonnet du vieillard sur la tête d'un de ses complices. Elle a tué sa mère ! En mourant elle *regrette* la mort de son père, mais elle *s'applaudit presque* du meurtre de sa mère..

Elle repousse une honteuse proposition parce qu'elle n'est pas *mauvaise femme* ; mais elle reconnaît qu'elle a eu un enfant qu'elle a *caché au milieu du feu*.

Son repaire principal est à Coat-ann-Drezen (le bois de la Roncière ou de la Roncerais), paroisse de Tréduder, canton de Plestin.

A qui demande à « entrer dans le bois avec elle et ses compagnons », elle répond : « Il vous faut auparavant boire une pinte de sang, de sang d'homme, sachez-le bien, afin d'avoir le courage de tuer les gens sur le grand chemin<sup>2</sup>. »

Enfin, le roi d'Espagne, apprenant ses forfaits « lève une armée nouvelle » et envoie cinq cents hommes « pour purger le bois de Coat-ann-Drezen. »

Mais le sifflet de la Charlès retentit et glace d'effroi les soldats espagnols : ils n'osent entrer dans le bois.... Par bonheur, ils rencontrent le seigneur de Keranglas, gentilhomme du voisinage<sup>3</sup>, qui se fait fort de leur livrer la Charlès.

Ce seigneur l'invite à être marraine de son enfant nouveau-né ; et, comme l'héroïne de l'autre ballade, la Charlès se laisse prendre au piège.

Mais elle ne meurt pas tout entière ; elle a nourri les Rannou, ces brigands de la lieue de Grève qui ont longtemps détrossé les passants, les Rannou « dont les exploits — (me dit M. Luzel) —

<sup>1</sup> M. Luzel voit dans *Charlès* un nom de famille et non le qualificatif, dont M. de la Villemarqué indique le sens, avec le P. Grégoire (90, 227) ;

<sup>2</sup> Une des versions renchérisant encore dit : « il faudra boire *chaque jour*... »

<sup>3</sup> Les ruines du château de Keranglas se voient encore dans la paroisse de Ploumilliau, près de Lannion.

« défraient encore les récits des veillées dans les cantons de Plestin, « Lanmeur, Plouaret et même plus loin. »

Reste à expliquer l'intervention du roi d'Espagne pour la répression des crimes de Marguerite Charlès. Ce détail bizarre en apparence peut être historique : il permet d'assigner une date aux crimes de l'héroïne, et à la ballade recueillie par M. Luzel.

On sait que la Ligue appela les Espagnols au secours. Ils débarquèrent en Bretagne, et, en 1596, ils se rendirent maîtres du château de Primel, paroisse de Plougasnou<sup>1</sup> et de quelques postes sur la côte voisine de la lieue de Grève. Marguerite Charlès et les Rannou fermaient la route sur laquelle passaient leurs convois ; et l'intervention d'une troupe espagnole pour assurer la route devient ainsi un fait au moins vraisemblable. M. Luzel dit même qu'en 1598, un détachement espagnol fouilla le bois de Coat-ann-Drezen et dispersa les brigands qui y avaient leur repaire<sup>2</sup>.

Il résulterait de ce fait, que la ballade de Marguerite Charlès est de beaucoup antérieure à Marion du Faouët ; et il resterait seulement à démontrer que la ballade recueillie à Quimperlé n'est qu'une variante de la ballade Trécorroise : ce point établi, il faudrait conclure que Marie Charlès de la ballade n'est pas Marion du Faouët.

Or, si on rapproche les termes des deux plaintes, il semble qu'elles sont issues de la même inspiration. Il y a même un couplet de l'une qui, pour le sens, est la reproduction d'un couplet de l'autre, sauf le changement de lieu ; Marguerite Charlès dit :

« Entre Morlaix et la lieue de grève, il y a un petit bois plein de  
« ronces : il y a là autant de cadavres qu'il y en a dans l'ossuaire  
« de cette ville. »

Marie Charlès dit à son tour :

« Entre Morlaix et Carhaix, il y a un petit bois plein de ronces :  
« il y a là plus de têtes de morts qu'il n'y en a dans l'ossuaire de  
« cette ville. »

Et, détail curieux : ce dernier vers est répété en dans les deux ballades !

<sup>1</sup> Dom Morice, t III, p. 435.

<sup>2</sup> Ce curieux renseignement a été fourni à M. Luzel, par son parent l'abbé Daniel, mort il y a quelques années, curé de Mûr (Côtes-du-Nord). M. Daniel, était fils du juge de paix de Plestin, et, chercheur infatigable, avait fouillé les archives de toutes les églises, communes et châteaux du voisinage.

J'ajoute que Marie Tromel n'était connue de son temps et n'est connue de la postérité que sous le nom de Marion du Faouët ou de Marionnic Finefont ; et, si la ballade a été composée *en son honneur*, on ne s'explique pas que l'auteur ait donné à l'héroïne le nom de Marie Charlès.

Tout considéré, je ne puis croire que cette ballade, qui contredit les faits de la vie de Marion du Faouët, se rapporte à elle.

Mais dira-t-on, Marion dont le souvenir vit encore au Faouët n'a-t-elle pas eu sa complainte ? N'a-t-on pas chanté son sifflet merveilleux *qui s'entendait à plusieurs lieues*, ses cheveux enchantés qui sciaient le fer le plus dur ? . . . . Assurément oui, et tout récemment un vieux tailleur des environs de Guémené en donnait l'assurance. Il a même commencé à chanter la complainte ; mais la mémoire lui a fait subitement défaut au quatrième vers, et la bonne volonté du chanteur n'a pu la rappeler.

La complainte commence ainsi :

« Tré bourc'h Priziac ha Langonnet  
« Diwallet d'och, mar hé c'havel,  
« Mar hé c'havel gad hi fotret  
« Marionnic ag er Faouët.

C'est-à-dire :

« Entre le bourg de Priziac et Langonnet,  
« Prenez garde de rencontrer  
« De rencontrer avec ses gens  
« Marionnic du Faouët. »

Voilà indiqués dans ce premier couplet le nom populaire de l'héroïne et le lieu de sa résidence ordinaire !

L'obligeant correspondant qui me transmet ces vers a entendu souvent dans son enfance chanter la complainte de Marion du Faouët ; et il n'y était question de Carhaix ni de Morlaix, de Marie Charlès ni du marquis de Rivière.

La complainte retrouvée par M. de la Villemarqué n'est donc pas celle de Marion du Faouët. Quoiqu'il en soit, elle sera la page la plus intéressante de ce trop long récit.

Je m'assure que la vraie complainte de Marion nous représenterait l'héroïne sous un jour plus vrai que les mille récits qui circulent sur son compte; et qu'elle nous montrerait Marionnic *Finefont* comme une fille folle de plaisir mais non comme une sorte de Mandrin en jupons. Si la légende rimée eût peint Marion sous ces sombres couleurs, elle se chanterait encore comme se chantent les *gwerziou* de Marguerite Charlès et des Rannou... C'est la règle; et ce n'est pas seulement pour des brigands vulgaires qu'une longue renommée décorée du nom de gloire a été le prix du sang versé!

J'ai essayé, dans cette étude faite sur des documents authentiques, de montrer Marion du Faouët sous son vrai jour. Elle descend du piédestal sanglant que la tradition lui a dressé; mais, si ces pages parviennent au Faouët, combien d'incrédules n'y trouveront-elles pas ?...

J. TRÉVÉDY.

*Ancien président du tribunal civil de Quimper, vice-président de la Société archéologique du Finistère.*

---

## APPENDICE

---

La *légende* ne pouvait manquer de s'emparer de Marion du Faouët. Mais avant les *conteurs* populaires, les administrateurs, peu après la mort de Marion, était bien mal renseignés sur son compte.

Ainsi un subdélégué de l'Intendance du nom de Audouard, écrivait en 1767, douze ans seulement après le supplice de Marion<sup>1</sup>. « M. X\*\*\*,<sup>2</sup> gentillhomme des environs de Guingamp abandonné au vice et à la débauche et bientôt ruiné, trouva le moyen de continuer son libertinage en s'associant à une troupe de voleurs qui infestait la province. Le chef de cette troupe était une fille que

<sup>1</sup> J'emprunte ce renseignement à M. Dupuy, professeur à faculté des lettres de Rennes. *La Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle. Lettres de cachet*, etc., publication du bulletin de la Société académique de Brest, 1882.

<sup>2</sup> Je supprime ici le nom très honorablement porté de nos jours.

« On nommait Marion du Faouët, qui a été pendue à Rennes. Il  
 « en lit sa maîtresse et vécut avec elle jusqu'à ce qu'elle fût  
 « arrêlée. Son association avec cette fille et le recèlement qu'il  
 « faisait chez lui de la bande étaient si notoires, que son signalement  
 « a été envoyé à la Maréchaussée pour l'arrêter. »

Ces renseignements *officiels* sont absolument inexacts. Marion a été pendue à Quimper, et les procédures permettent d'affirmer qu'elle n'a jamais *opéré* aux environs de Guingamp.

Si l'histoire de Marion était si inexactement redite dans des rapports officiels que devenait-elle dans les récits populaires ?

Ici, dans le dessein de *l'embellir*, on la représentait sous les plus fausses couleurs.

J'ai déjà fait remarquer combien était faux ce renseignement très ancien qui nous montre Marion toujours accompagnée de deux chiens, l'un blanc, l'autre noir. C'eut été le plus sûr moyen de se faire reconnaître.

Voici le récit d'une aventure qui vient d'une personne dont l'aïeul, gentilhomme des environs de Quimperlé, avait reçu un sauf-conduit de Marion. Je copie :

« Il y avait non loin d'Auray un château dont les maîtres étaient des mécréants sans foi ni loi. Un soir, à la tombée de la nuit, deux pauvres capucins paraissant exténués de fatigue, vinrent demander l'hospitalité. Les valets allaient en ricanant lâcher les chiens sur eux, comme d'habitude ; mais le maître s'y opposa : « Non, non ! dit-il, qu'ils entrent... Nous allons « rire. » Pendant toute la soirée les pauvres moines servirent de jouet à la compagnie ; et, à table, on ne leur épargna pas les quolibets. Eux, timides et modestes, ne paraissaient pas comprendre les sarcasmes dont on les criblait. Le lendemain matin, les capucins voulurent se mettre en route. « — Comment ! mes bons pères ; mais vous dinerez avec nous ! » — Au dîner on les fit boire ; les rasades se succédaient à la grande joie des convives ; dès qu'un verre était vide il s'emplissait de nouveau. Les moines essayaient de timides observations ; mais confus, les yeux baissés, ils n'osaient refuser les *santés* qu'on leur portait.

« Enfin le maître se leva. — « Mes bons pères, dit-il, je ne puis « souffrir que vous voyagiez à pied ; vous êtes fatigués, acceptez des

« chevaux ; mes valets vous conduiront. » — Les religieux se confondent en remerciements et en excuses. Mais le maître insiste : « Mes chevaux sont si doux qu'un enfant les mènerait. » Les moines finissent par accepter ; et, pour assister à leur départ, toute la compagnie est réunie sur le perron du château. C'est à grand'peine qu'on réussit à les hisser sur leurs coursiers ; mais à peine y sont-ils que les chevaux choisis exprès parmi les plus vifs de l'écurie dansent et gambadent ; les spectateurs rient, croyant assister à la chute des deux cavaliers... quand tout à coup les moines s'affermissent en selle, rejettent leurs capuchons, font un grand salut à la compagnie, et l'un d'eux s'écrie d'une voix riieuse : « Messieurs, Marionnic Finefont vous salue. » — Il va sans dire que les chevaux n'ont pas reparu. »

Ce récit qui semble de pure imagination ne pouvait trouver place dans l'*histoire* de Marion du Faouët.

De même de nos jours on a représenté Marion comme jouant des *tours* aux gentilshommes.

L'auteur d'un long récit intitulé : *Un Tour de Marion du Faouët*, contredit, sans qu'il s'en doute, les faits et même les dates de son histoire<sup>1</sup>. Il place la scène au mois de septembre 1755 (Marion avait été pendue en mai). Il lui donne vingt-cinq ou trente ans (elle en aurait eu au moins quarante). Il décrit sa taille haute, bien prise, ses mains un peu fortes mais blanches et potelées, ses yeux noirs très vifs ; portrait de fantaisie qui ne ressemble en rien au signalement donné plus haut<sup>2</sup>. Il l'habille en grande dame, la fait monter en carrosse ; et, dans ce brillant équipage, l'introduit chez un gentilhomme et ainsi accoutrée, lui fait rendre visite à un gentilhomme très simple d'esprit qui, au dessert, laisse Marion enlever toute son argenterie.

Marion n'aurait pas mérité le surnom de Finefont, si elle avait joué un pareil *tour*, et l'historiette est mal imaginée.



<sup>1</sup> Cette nouvelle a été rééditée au mois de janvier 1889, dans le feuilleton du journal le *Finistère* qui se publie à Quimper.

<sup>2</sup> Chap. II.